

## Législature 2021-2026

Séance du 14 septembre 2023

### Communication du Conseil communal au Conseil général

N°53

#### Démarrage des travaux sur Gare-Casino – îlot 1

---

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil général,

Les travaux de l'îlot 1 à Gare-Casino débuteront le 18 septembre prochain. En effet, les TPF ont mandaté la société HRS pour réaliser la construction de cette première étape qui accueillera un parking souterrain, un commerce, l'Office fédéral des routes et du logement, ainsi qu'une gare routière à futur. Les travaux préparatoires dureront 10 semaines environ et impacteront la circulation à la Route de la Gare, en raison de travaux sur la chaussée.

Une séance d'informations aux riverains a été mise sur pied le 6 septembre dernier et a réuni quelque 70 personnes à Rosière Café. Essentiellement, le concept de circulation pendant les travaux établit la mise en place d'un sens unique entre la Place du Midi et le débouché sur l'Avenue de la Gare pour le trafic léger, mais permet aux bus et aux camions du chantier de venir en sens inverse. Tout a été fait pour que les résidents du quartier puissent accéder en tout temps à leur domicile et puissent traverser la zone. La dépose des usagers des bus régionaux restera à la Route de la Gare, tandis qu'un parking provisoire sera établi en prolongement de celui de l'ancienne poste.

Bien évidemment, la gestion du chantier nécessitera quelques adaptations, et suscitera des nuisances supplémentaires, mais c'est un impondérable au vu de l'ampleur des constructions qui seront réalisées. Les Services communaux, TPF et HRS se coordonneront pour apporter des solutions aux difficultés supplémentaires rencontrées. Il est opportun de rappeler qu'une fois les travaux préparatoires terminés, le chantier sera concentré sur l'actuelle gare routière et impactera moins la circulation.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général, nos salutations distinguées.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Eric Chassot  
Syndic

Armand Villadoniga  
Secrétaire général

**Conseiller communal responsable :** Eric Rey, Dicastère de l'aménagement du territoire et des constructions